BULLETIN INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 07

Le Pouliguen mag'



HIVER 2010



• Directeur de la publication :
Yves LAINÉ
• Rédacteur en chef :
Brigitte LAMARTHE
• Photos :
Mairie du Pouliguen,
Fotolia, Stockbite

Mairie
17 rue Jules Benoît
44510 LE POULIGUEN
Tél. 02 40 15 08 00
Site : www.lepouliguen.fr
(site officiel du Pouliguen)
Mail : mairie@mairie-lepouliguen.fr
N°7 - Dépôt légal décembre 2010
Tirage : 4 000 exemplaires
Réalisation et impression :

siret : 424 925 287 00015
Imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.





Sommaire

Édito



L'année 2010 se termine, elle sera pour la ville du Pouliguen « une année charnière ».

La saison estivale a été très satisfaisante. La fréquentation de l'Office du Tourisme est en hausse, ce qui confirme l'attractivité touristique de notre ville.

C'est ce dynamisme que nous voulons conforter par des animations et un environnement de qualité, tout en conservant le caractère familial de notre commune.

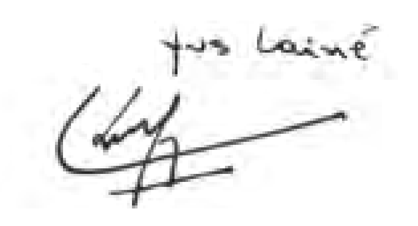
La tempête du 28 février a été suivie de nouvelles contraintes urbanistiques ; celles-ci limitent, actuellement, nos possibilités à construire telles qu'elles étaient prévues, notamment sur la ZAC des «Portes Korriganes» où nous avions envisagé la réalisation de logements. Toutefois, nous avons su réagir et grâce à des finances saines, nous avons pu acquérir des biens immobiliers qui vont nous permettre de créer des logements de qualité, accessibles aux jeunes Pouliguennais qui souhaitent continuer à vivre et à travailler dans leur ville.

Le dialogue est permanent avec l'ensemble de la population ; notre souhait est de rester proche de vous, en maintenant une communication régulière.

L'année 2011 verra se concrétiser des projets que vous attendez tous. Le Pouliguen doit évidemment évoluer c'est notre volonté et nous y travaillons tous les jours.

Chères Pouliguennaises, chers Pouliguennais, je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes et une bonne année 2011.

Yves LAINE
Maire du Pouliguen



Projet de logements sociaux rue du croisic

La Ville du Pouliguen a acquis récemment deux propriétés aux n° 14 et 18 rue du Croisic afin de construire un petit ensemble de logements



Projet rue du Croisic

Elle doit rattraper le retard accumulé au cours des années passées et permettre ainsi aux jeunes, aux ménages aux revenus modestes, aux personnes seules, de pouvoir rester dans notre ville, y vivre et y travailler.

La Municipalité a engagé une modification du Plan d'Occupation des Sols afin de permettre la construction de ce petit ensemble immobilier, qui a été approuvée par le Conseil Municipal du 23 novembre 2010.

Le projet de construction retenu est celui du bailleur social « Espace Domicile » qui construira un premier bâtiment de 13 logements, doté d'un ascenseur, situé rue du Croisic, et un second de 5 logements donnant sur le mail Porte-Joie. Tous les logements seront équipés d'un garage et l'entrée des véhicules est prévue par le mail, par sécurité.

Le début des travaux est fixé à septembre 2011 et l'entrée des premiers locataires se fera à la fin de l'année 2012.

Pour en savoir + : www.lepouliguen.fr

Rénovation de la halle du marché

Au mois d'avril 2010, un jury de concours a choisi, à l'unanimité, le projet de rénovation de la halle imaginé par le cabinet d'architecture nantais Berranger et Vincent.

Le but de cette opération est de mettre aux normes la halle du marché :

- Evacuation des déchets dans un local adapté
- Aménagement de nouvelles toilettes publiques
- Gestion de l'eau (caniveau pour le nettoyage, arrivées d'eau sur chaque étal ...)
- Fermeture grillagée pour la protection des étals
- Nouvel éclairage

Les submersions marines

Par une lettre du 3 août 2010, le Préfet de Loire Atlantique a indiqué aux Maires des communes concernées par le risque de submersion marine, les mesures qui lui paraissent souhaitables de prendre, en application de l'article R 111-2 du code de l'urbanisme (projets portant atteinte à la sécurité publique), lors de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées sur les terrains soumis à un risque de submersion marine.

Ces mesures sont les suivantes :
Il convient de demander aux maîtres d'ouvrage d'établir un relevé topographique de l'unité foncière. En fonction des résultats, plusieurs cas possibles :



- L'accessibilité sera repensée (installation d'un nouveau pavage aux abords de la halle, avec mise à niveau)

Le côté spectaculaire de cette rénovation sera le remplacement de l'actuel toit d'ardoises par un toit de verre qui permettra une nouvelle mise en scène de cette place.

Le début des travaux est fixé à octobre 2011 et la halle du marché sera de nouveau opérationnelle en juin 2012.

- Pour les parcelles dont la cote altimétrique est inférieure à 3,20 m IGN 69, le projet doit faire l'objet d'un rejet fondé sur l'article R 111-2 du code de l'urbanisme, c'est-à-dire aucune construction dans l'attente de la mise en place du Plan de Prévention des Risques d'Inondations.
- Pour les parcelles dont la cote altimétrique est comprise entre 3,20 m IGN 69 et 4,20 m IGN 69, l'autorisation d'urbanisme peut être admise sous réserve de prescriptions notamment celle de création d'espace refuge ou de premier étage habitable.
- Pour les parcelles dont la cote altimétrique est supérieure à 4,20 m IGN 69, l'autorisation d'urbanisme peut être délivrée sans réserve liée au risque de submersion marine.

La publication de plan est envisagée dans un délai de 18 mois.



+ d'infos sur : www.loire-atlantique.equipement.gouv.fr



Des étudiants des Deux-Sèvres en mairie

La mairie du Pouliguen a reçu le mercredi 15 septembre 2010, 15 étudiants en 1ère de l'Institut Rural d'Education et d'Orientation de Bressuire (Deux-Sèvres).

Ces jeunes, bénéficiant d'une formation en alternance dans cet institut dépendant du réseau des Maisons Familiales et Rurales, étaient en résidence sur le territoire de la Presqu'île pendant 4 jours. Hébergés dans les locaux du CPIE Loire Océane, ils ont pu profiter d'interventions diverses sur le territoire de la Presqu'île Guérandaise dans le cadre de leurs déplacements dont une présentation dispensée dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie par Messieurs DAVID (Adjoint à l'Urbanisme et au Développement Durable), BROUSSARD (Conseiller Municipal Subdélégué à la Communication) et BENAY (Agent d'Intégration Environnementale). La présentation a eu lieu en deux temps : généralités sur la commune, son territoire et son fonctionnement général dans un premier temps, le tout suivi d'une présentation des enjeux environnementaux. Satisfaits de la teneur des échanges, les étudiants sont repartis avec une clé USB, souvenir de la commune et une copie des diapositives présentées, pour poursuivre leur travail.

Rampe d'accès pour Personnes à Mobilité Réduite



Parkings végétalisés



Parkings végétalisés

Boulevard de Coubertin

Abords du cimetière de Codan

Les aménagements de la nouvelle entrée du cimetière de Codan, sont terminés.

La main courante le long de la rampe d'accès est posée, les plantations d'arbres formant alignement le long du mur du cimetière sont en place donnant ainsi une échelle à ce lieu. Ce sont des magnolias qui l'orneront de leurs grandes fleurs (sans doute d'ici à quelques années).

Le point d'apport volontaire de déchets en tri sélectif fonctionne déjà depuis l'été. Toutefois, une signalisation récente a complété les travaux. Cette signalisation fait apparaître clairement que l'entrée de la contre-allée est commune avec celle du cimetière (même pour se rendre aux points d'apport volontaire). La sortie de la contre-allée s'effectue par conséquent à proximité de ces derniers. Ne coupez pas la ligne continue pour tourner à gauche en sortant, allez rejoindre le carrefour giratoire sur votre droite, vous aurez alors le loisir de prendre la direction que vous souhaitez en contournant ce giratoire.

Quant aux espaces engazonnés situés de part et d'autre de la contre-allée, ils sont bien faits pour y stationner les véhicules, alors n'hésitez pas ! D'un côté, les emplacements sont délimités par une petite haie, de l'autre par les arbres.

Les places sont très grandes, n'hésitez pas, la manœuvre est de ce fait facilitée.

En continuité des travaux d'accès au cimetière de Codan, se sont déroulés ceux d'enfouissement des réseaux téléphoniques (jusqu'alors les derniers dans les airs) puis ceux des carrefours surélevés destinés à ralentir la vitesse des automobilistes aux intersections avec la rue des Charpentiers, la rue des Grèbes et l'allée du Castouillet.

Ces 3 ouvrages de ralentissement préfigurent ce qui pourrait rythmer l'axe Coubertin - Toullain.

Ainsi jalonné, cet axe utilisé par de nombreux véhicules et 2 roues verrait les usagers adopter une vitesse de déplacement apaisée.

Pour en savoir + : www.lepouliguen.fr

Travaux de voirie

Rues Joffre et Paul Lesage

Un important chantier de travaux de voirie et réseaux a lieu en ce moment même.

Une coordination des multiples intervenants a eu lieu pour déterminer le planning serré (malgré sa durée globale de 9 mois) :

Assainissement, eaux usées de CAP Atlantique, collecte des eaux pluviales de la Commune, réseaux électriques – transport de ERDF, réseaux électriques de distribution du SYDELA, adduction d'eau potable de CAP Atlantique et de la SEPIG, téléphonie du SYDELA et France Télécom, éclairage public du SYDELA et de la Commune.

Tous ces travaux ont pour but d'enfouir les réseaux, de les moderniser et d'en améliorer la fonctionnalité avant de réaliser les aménagements de surface.

En fin d'opération, la Commune procédera aux travaux de voirie proprement dits, mettra en œuvre des trottoirs pavés de granit et appliquera un revêtement de chaussée neuf. Ces deux voies d'une longueur de 150 mètres, voient et verront encore quelques mois (jusqu'au 30 juin prochain suivant le planning), se succéder les entreprises sans aucun temps mort.

Les déviations obligeront à programmer des changements de sens de circulation sur la rue du Maréchal Joffre. Nous tenons à nous excuser de la gêne momentanée que devront subir les usagers et les riverains.

M. ESNAULT, maire adjoint chargé des travaux et de la sécurité a, par ailleurs, reçu les résidents de ces 2 voies pour les informer du déroulement du chantier et de ses contraintes.

Les personnes désireuses de se rendre au marché, en voiture, devront changer leurs habitudes et suivre les déviations de circulation changeantes au fil des interventions des entreprises.



Rue Paul Lesage



Rue Paul Lesage

Securité
Les gilets jaunes

Une politique volontariste initiée par le Conseil Général pour améliorer la sécurité des enfants sur le trajet du domicile à l'arrêt de car et le temps de l'attente au point d'arrêt.

A compter du 4 novembre 2010, le port du gilet jaune est obligatoire durant le cheminement, ainsi qu'au point d'arrêt, à la montée comme à la descente du car.



L'Office de Tourisme
Entre modernité et tradition

On nous le dit, on nous le répète, et nous le constatons, le comportement du touriste et du consommateur en général a changé, et continue d'évoluer rapidement.

Les causes sont multiples : la RTT qui favorise des séjours plus courts, plus nombreux et souvent impromptus, mais aussi et surtout INTERNET qui permet de repérer et préparer en quelques clics, souvent en fonction de la météo, sa destination.

L'Office de Tourisme doit rester attractif, s'adapter et répondre à ces nouvelles données. Le lancement de notre site Internet, en janvier 2009, est à ce titre une **grande réussite**. En effet, ce sont près de **14 000 connexions** entre juillet et août 2010 (environ 8 600 l'an dernier) pour préparer leur séjour sur notre territoire. Le chiffre de 40 000 internautes devrait être dépassé pour l'année 2010, c'est dire si cet investissement était nécessaire.

Pour autant, et même si ce n'est pas aujourd'hui le seul critère d'efficacité, le nombre de demandes au guichet a évolué de 18% sur la même période. Là aussi, les raisons du succès sont connues, un espace et du mobilier plus fonctionnels, le label Tourisme et Handicap, une ligne d'édition (guide, plan, manifestations) entièrement modernisée, la compétence et le professionnalisme des conseillères en séjour et des saisonnières. L'acceptation du paiement par carte bancaire et chèques vacances, a aussi favorisé l'accès à la billetterie et l'achat de produits dérivés (tee-shirts, polos, etc ...) à notre logo.

Il nous faut nous préparer aux évolutions constantes de notre société. Nous réfléchissons à la modernisation de notre site Internet, récent certes mais en « âge virtuel » 1 an est égal à 3 années de vie réelle, afin de proposer des services personnalisés à nos adhérents, et de s'ouvrir vers les réseaux sociaux et autres intervenants de la « toile ».

Pour ce qui concerne l'accueil physique des clients (touristes, résidents secondaires et Pouliguennais) nous envisageons d'intégrer la démarche « Qualité Tourisme » de la Fédération, afin d'améliorer encore nos performances et notre réputation.

Un grand merci à nos 200 adhérents, nos annonceurs et à la municipalité du Pouliguen, qui nous permettent de remplir notre rôle de vitrine, physique et virtuelle, pour la satisfaction de tous.

Pour en savoir + : www.lepouliguen.fr





Infos internet

Le site officiel de la Ville www.lepouliguen.fr s'est enrichi d'une Webcam, celle-ci est dirigée vers la plage du Pouliguen.

Elle permet de visualiser la plage 24h/24h.

Cette année, **36994 visiteurs** se sont connectés sur le site, les pages les plus visitées sont l'agenda, l'album photos, et les actualités.

La Salle Baudry, Place Jean Moulin dispose depuis octobre 2010, d'une connexion Internet, utile pour les expositions, les réunions....

Les commerçants du Pouliguen peuvent désormais communiquer avec l'élu référent par le biais de son adresse email :

commerce-marche@mairie-lepouliguen.fr

Cinéma PAX

Le Pax fait sa révolution numérique

Lundi 25 octobre, le Maire, Yves LAINÉ, inaugurait le matériel de projection numérique du cinéma « Pax ». Aujourd'hui, plus de 50% des films sont diffusés au moyen de la nouvelle technologie.

« Le cinéma est accessible à tous : enfants, adultes, grands-parents, personnes handicapées, cinéphiles amateurs... C'est un formidable lieu de rencontre » : lors de l'inauguration, Yves LAINÉ a tenu à souligner le caractère social et culturel du cinéma Pax. Il a également rappelé les nombreuses évolutions qu'a connues le cinéma du Pouliguen au cours de son histoire : « Le passage au numérique s'inscrit dans la continuité. Il est naturel et nécessaire ».

En France, le déploiement du numérique a explosé en 2010 avec la sortie de Avatar. En adoptant la nouvelle technologie, dès cet été, le Pax a pris le train en marche. Patrick GUEGUEN et Maryvonne ROLLAND, président et vice-présidente de l'association Cinéphare qui exploite la salle pouliguennaise ont salué l'implication des élus : « **ils ont fait preuve d'une grande réactivité, prouvant leur attachement au maintien d'un projet culturel fort sur le territoire** ». Et le directeur, Philippe ARNERA, d'ajouter : « Pour d'autres salles de proximité, moins soutenues, le passage au numérique pourrait être hélas synonyme de disparition programmée pour une partie d'entre elles ».

L'investissement total s'élève à **87 000 euros**, pour l'heure entièrement financé par la municipalité. Des aides de la part du CNC, du Conseil Général ou encore du Conseil Régional viendront par la suite alléger la part communale.



Le numérique, Un confort pour tous

Du programme de courts métrages pour enfants aux films classés « art et essai », tous les types de films peuvent être diffusés au format numérique.

La technologie offre aux spectateurs un confort inégalable :

- une meilleure définition de l'image
- une répartition égale de la lumière
- un son plus clair
- une économie de transport et une réduction de l'impact environnemental : la bobine de film argentique de 30 kg est remplacée par un disque dur externe de moins d'un kilo.
- une plus grande souplesse pour les programmateurs : un même film peut être diffusé au Pouliguen, et quelques minutes plus tard chez son partenaire de La Turballe, voire en même temps.
- un gain de temps pour les projectionnistes bénévoles : de nombreuses heures de manipulation de la pellicule sont évitées, une qualité constante et durable des copies.

Retrouvez le programme complet du cinéma sur www.cinémapax.fr ou sur le répondeur Cinéfil au 0892 68 44 18
(0,34€ la minute, sans publicité)

Centre d'incendie et de secours

Yoann LAMBALLAIS nommé lieutenant



Yoann LAMBALLAIS, sapeur-pompier volontaire depuis le 1er octobre 1996, a été nommé lieutenant le **16 octobre 2010,** après une formation spécifique de 33 jours à Nantes et Aix en Provence qu'il a suivie avec beaucoup d'assiduité.

Son objectif, remplacer l'actuel chef de Centre, Alain BERTIN qui partira en retraite fin 2011.

Yoann est rentré dans la grande famille des pompiers à 16 ans comme sapeur-pompier volontaire. Ambitieux et dévoué, il a passé les différents échelons (caporal, sergent et lieutenant) avec toujours le même enthousiasme.

Nous le félicitons, et lui souhaitons une longue carrière dans le corps des sapeurs-pompiers.

COMMENT DEVENIR POMPIER VOLONTAIRE

Venez rejoindre le **S.D.I.S** (**S**ervice **D**épartemental d'**I**ncendie et de **S**ecours). Pour fonctionner au mieux, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire-Atlantique devra recruter, dans les années à venir, plus de 400 sapeurs-pompiers volontaires par an !

Les sapeurs-pompiers volontaires sont recrutés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite. La première année est une année probatoire. L'engagement du sapeur-pompier volontaire peut être suspendu en cas d'insuffisance de l'intéressé durant l'accomplissement de son année d'essai.

Pour devenir sapeur-pompier volontaire il faut :

- Avoir entre 18 et 45 ans,
- Jouir de ses droits civiques,
- Avoir un casier judiciaire vierge,
- Mesurer au moins 1,60 m,
- Satisfaire aux tests médicaux,
- Être motivé.

Le Service Départemental prendra en charge votre formation, en échange nous vous demandons :

- De savoir être au service des autres,
- D'avoir l'esprit d'équipe,
- D'être disponible,
- De vous former aux dernières techniques de secours,
- De rester en bonne condition physique et morale,
- De vous former (17 jours la première année et 5 jours par an les années suivantes),
- De vous entraîner (4 heures par mois),
- De participer aux permanences opérationnelles (1 semaine par mois),
- D'entretenir votre condition physique.

Être sapeur-pompier aujourd'hui, c'est plus encore qu'éteindre des incendies, c'est aussi :

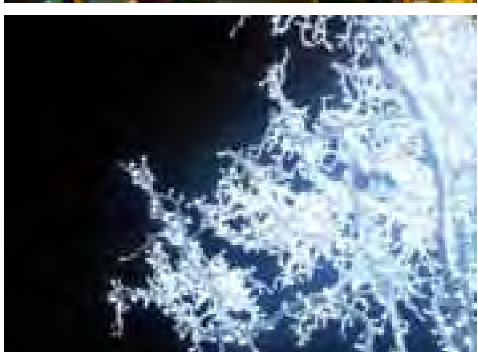
- Assurer les secours routiers,
- Effectuer le secours d'urgence aux victimes,
- Intervenir lors d'accidents aériens, ferroviaires, maritimes, aquatiques.....
- Sauver les animaux,
- Participer à la lutte contre les pollutions chimiques,
- Intervenir lors de catastrophes naturelles...

POUR REJOINDRE LE S.D.I.S 44,
CONTACTEZ :
Le Chef du Centre d'Incendie et de Secours le plus proche de votre domicile ou le Service Développement du Volontariat au : 02 40 67 87 17
Le Pouliguen : 06 07 12 84 29
Capitaine Alain BERTIN - Chef de centre

Pour en savoir + : www.lepouliguen.fr







Illuminations de noël

Cette année, les Fêtes de Noël vont voir la Ville se parer de blanc et briller de :

1 000 feux ?
69 500 feux ?

C'est bien le deuxième chiffre qu'il faut retenir.

En effet, les arbres de la Promenade se parent de lumière, les quais sont décorés de motifs symbolisant fonte des neiges et branchages givrés.

L'ensemble est obtenu grâce à 42 000 diodes électroluminescentes auxquelles s'ajoutent les effets de scintillement rendus par 160 petites lampes flash.

La rue du Général Leclerc et la rue du Centre s'abritent sous un toit de lumière comportant plus de 27 000 diodes parmi lesquelles scintillent 360 lampes flash.

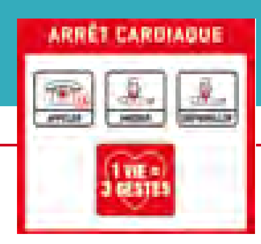
«LE POULIGUEN ON ICE» est pour cette année !

L'énergie électrique consommée par ces nouveaux motifs installés est bien inférieure à celle nécessaire aux décorations de jadis ... jusqu'à l'an dernier !

- La puissance d'une diode ne représente que : 0,1 W
- Une ancienne lampe :10 W

Même si 1 diode (qui consomme donc 100 fois moins d'électricité qu'une ampoule traditionnelle) ne procure pas autant d'éclairement que les anciennes, on peut tout de même apprécier cette solution économique pour un usage tel que les illuminations de Noël.

L'innovation technologique est passée par là !!! et en cadeau de Noël, nous vous invitons à déambuler sous ce nouveau décor !



Défibrillateurs

La Ville du Pouliguen s'est dotée de 4 défibrillateurs.

Ils sont installés :

- **Sous la halle du marché,**
- **Complexe sportif, bd Pierre de Coubertin «Salle de l'Atlantique»**
- **Salle du Foyer, Place Jean Moulin**
- **Local des douanes sur la promenade.**

Jumelage

Kisslegg - Le Pouliguen
Ilantwit major - Le Pouliguen

La Commission Franco-Allemande reprend les cours d'Allemand en mairie tous les samedis :

- 9h à 10h30 pour les débutants et les personnes ayant quelques notions.
Cours animés par Nicolas DICHARD (enseignant et germaniste de formation)

- 10h30 à 12h pour un groupe orienté vers la communication.
Cours animés par Sabine HERVY (allemande, native de la région de Kisslegg).

Renseignements 02 40 15 08 00

La Commission Franco-britannique

Les cours dispensés par France AUTRET ont repris depuis le 5 octobre 2010

Niveau 1 : jeudi de 17h à 18h30
Niveau 2 : mercredi de 17h à 18h30
Niveau 3 : mercredi de 18h30 à 20h
Niveau 4 : mardi de 17h à 18h30
Niveau 5 : jeudi de 18h30 à 20h
Niveau 6 : mardi de 18h30 à 20h

Se présenter en mairie aux jours et horaires suivant votre niveau

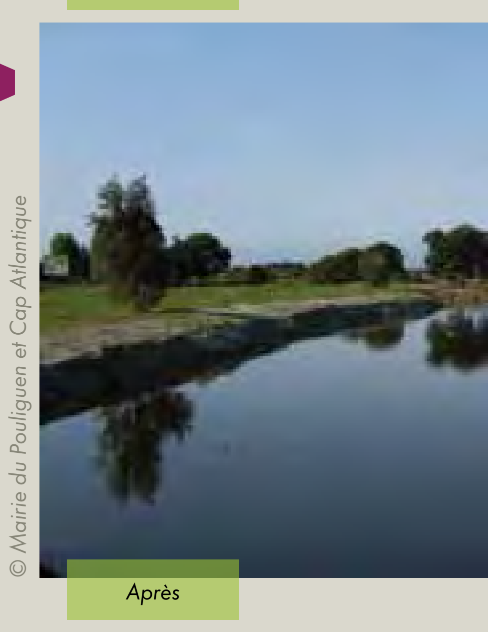
17, rue Jules Benoît – Salle 204

Travaux sur le Clos Cario

Zone NATURA 2000

Les Pouliguennais, comme les estivants, auront constaté l'évolution spectaculaire des ex-salines au bord du Boulevard de Kisslegg non loin du rond-point de la gare. Cette évolution est le résultat de travaux conduits dans le cadre d'un contrat Natura 2000.


Avant


Après

© Mairie du Pouliguen et Cap Atlantique

NATURA 2000 : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le réseau Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels et semi-naturels à forte valeur patrimoniale. L'objectif de l'inscription d'un site en Natura 2000 est de permettre le maintien de conditions favorables à la conservation des habitats remarquables et/ou de la biodiversité.

Il existe deux types de zones désignées :

Zone de Protection Spéciale (zps)
Elles sont issues de la directive Oiseaux de 1979 qui demandait aux États membres de l'Union Européenne de désigner des zones de superficie suffisante pour assurer un bon état de conservation des espèces d'oiseaux menacées, vulnérables ou rares. Un inventaire des zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) avait donc abouti au début des années 90 et servi de base à la désignation nationale des ZPS.

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)
Les Zones Spéciales de Conservation, instaurées par la directive Habitats en 1992, ont pour objectif la conservation de sites écologiques présentant soit :

- des habitats naturels ou semi-naturels d'intérêt communautaire, de par leur rareté, ou le rôle écologique primordial qu'ils jouent (dont la liste est établie par l'annexe I de la directive Habitats) ;
- des espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire, là aussi pour leur rareté, leur valeur symbolique, le rôle essentiel qu'ils tiennent dans l'écosystème (et dont la liste est établie en annexe II de la directive Habitats).

La désignation de ces sites est plus longue, car il existe 2 intermédiaires avant la désignation par arrêté ministériel : les propositions de Sites d'Importance Communautaire et les Sites d'Importance Communautaire validés par la commission européenne.

Il est bon de signaler que la désignation de ces sites ne garantit pas leur préservation et de leur bonne évolution puisque l'engagement n'a aucune valeur règlementaire mais permet la concertation des différents acteurs. De surcroît, les données publiées en 2010 montrent une relative mauvaise santé des sites Natura 2000 en général et plus particulièrement de la Côte Atlantique...

LA COMMUNE DU POULIGUEN EST CONCERNÉE À PLUSIEURS TITRES PAR NATURA 2000 :

La Zone de Protection Spéciale FR5210090 Marais salants de Guérande, Traict du Croisic et dunes de Pen Bron, désignée par arrêté de 2004 pour prendre sa forme définitive par arrêté de 2008, englobe la côte sauvage et quelques salines au nord-ouest du territoire communal.

La ZPS des îlots de la «baie de La Baule» et la ZPS Mor Braz (côte ouest

Pour en savoir + : www.lepouliguen.fr



Avant

Pendant les travaux

Après

de la presqu'île et Côte Sauvage) concernent aussi la commune du Pouliguen.

Des financements européens permettent aux communes concernées, en concertation avec Cap Atlantique, structure coordinatrice du réseau sur le territoire, d'engager des actions en faveur de la biodiversité.

LES TRAVAUX :

Les travaux ont permis une remise en état générale des salines incluant des travaux lourds de bûcheronnage et débroussaillage avec lutte contre le baccharis (par dévitalisation de souche) pour rendre au marais son caractère paysager ouvert en 2009. Les organismes impliqués ont été l'association de réinsertion «Accès-Réagis» et son antenne guérandaise, ainsi que la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Loire Atlantique.

l'objectif est de permettre aux oiseaux de bénéficier de conditions favorables pour la nidification ...

Ces travaux ont été récemment suivis par une deuxième phase de débroussaillage sur les repousses de robinier faux acacia puis par des travaux de «terrassement » permettant de retrouver la structure traditionnelle d'une saline, (travaux effectués par un pelleteur spécialiste de ce genre d'interventions).

POUR QUOI FAIRE ?

Au-delà de considérations esthétiques évidentes pour cette entrée de ville très passagère, l'objectif est de permettre aux oiseaux de bénéficier de conditions favorables pour la nidification et, éventuellement, pour l'hivernage. L'objectif est de voir nidifier des espèces telles que la sterne ou l'avocette sur les structures de marais.

Il n'y a aucune possibilité de reprise de cette saline par un paludier, cette dernière ne présentant plus aucun potentiel salicole de l'avis de professionnels.

La réappropriation des lieux par les oiseaux est déjà spectaculaire par sa vitesse et laisse augurer d'un succès à venir de la démarche.

Le coach carbone :

Un bilan carbone à l'échelle du foyer

Vous avez été informés lors d'un précédent bulletin municipal que la mairie du Pouliguen avait engagé un Bilan Carbone « patrimoine et services ». La démarche est celle d'une estimation des émissions de gaz à effet de serre produits par ses activités et patrimoine de manière à initier des actions en faveur de leur diminution.

Dans ce cadre, voici une initiative sympathique de l'ADEME et de la Fondation Nicolas Hulot que la mairie souhaite relever et soutenir.

En effet, bien que cette approche puisse paraître assez abstraite, les émissions de gaz à effet de serre sont l'affaire de tous au travers des choix de déplacement, d'alimentation, de consommation énergétique, etc. Chacun peut agir individuellement de manière complémentaire d'un projet collectif comme le Bilan Carbone.

Ainsi, le coach carbone **www.coachcarbone.org**, outil en ligne relativement ludique et accessible, permet-il à tout un chacun de pouvoir estimer ses émissions de gaz à effet de serre, de se situer par rapport aux moyennes et objectifs nationaux et internationaux et enfin d'établir un mini-programme d'action pour arriver à ses objectifs.

Une manière de s'investir à petite échelle pour consommer plus responsable et adapter ses habitudes pour limiter les impacts du réchauffement climatique dont les conséquences se font déjà sentir.





Pour en savoir + : www.lepouliguen.fr

Le frelon asiatique



Taille adulte
chez la reine : 27 - 39 mm
chez l'ouvrière : 19 - 30 mm

QU'EST-CE QUE LE FRELON ASIATIQUE ?

Origine et historique

Vespa velutina plus gros et plus foncé que son homologue européen *Vespa crabro*, ce frelon comme son nom l'indique est présent naturellement du nord de l'Inde à la Chine et de la péninsule indochinoise à l'archipel indonésien. Les individus de la sous-espèce introduite en France, *Vespa velutina nigrithorax*, sont supposés être originaires de Chine.

Le premier signalement de cette espèce en France date de 2005 dans un jardin du Lot et Garonne. L'introduction accidentelle de cette espèce serait liée à l'importation de poteries chinoises dans la région de Bordeaux.

L'espèce s'est acclimatée et ensuite largement installée sur le Grand Ouest du territoire français remontant progressivement vers la région des Pays de la Loire et donc la Presqu'île de Guérande avec un signalement récent de nid (début novembre 2010) à Saint-Nazaire.

MODE DE VIE ET NUISIBILITÉ

Les nids

Les nids constitués par ces frelons sont des structures impressionnantes souvent de plus de 40 centimètres de diamètre ouvertes sur le côté (ou dessous pour les plus jeunes) et placées dans la frondaison des arbres voire sous des abris aérés (hangars, granges, etc.). Plus rarement, les frelons asiatiques nidifient dans des cavités du sol et dans les creux de murailles et arbres. Au maximum de l'activité (septembre - octobre), la population de frelons à l'intérieur du nid varie de 1 200 à 1 800 individus et pourtant les individus ne sont bien souvent observables qu'au travers de leurs allers et venues car ils ne sont pas très bruyants et camouflent généralement très bien leur installation.



Nids de frelons asiatiques

NUISIBILITÉ POUR L'ENTOMOFAUNE (INSECTES) LOCALE

Cette espèce a été qualifiée d'envahissante du fait de la rapidité de sa colonisation de l'Ouest du territoire français et plus particulièrement pour sa nuisibilité sur l'abeille domestique.

En effet, ce frelon attaque les adultes et les larves pour sa consommation personnelle et celle de son couvain (ensemble des larves). Les attaques sur les ruches et les ouvrières affaiblissent considérablement les colonies d'abeilles par la perte de nourriture et de « main-d'œuvre » induites et bien souvent elles ne passent pas la période d'hivernage.

Il s'attaque aussi à d'autres insectes pollinisateurs et constitue donc un paramètre supplémentaire (pesticides, etc.) de mise en difficulté de ces derniers et de leur indispensable activité notamment pour les producteurs de fruits.

COMPORTEMENT ET RISQUES POUR L'HOMME

Selon les premières observations de *Vespa velutina* en France, le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Il n'en est pas de même à l'approche du nid où l'attaque peut être collective et virulente. Huit à douze piqûres peuvent provoquer un empoisonnement nécessitant une hospitalisation même si une piqûre unique n'est pas plus dangereuse que celle d'un frelon européen.

Que faire ?

S'il paraît à présent bien illusoire de vouloir éradiquer le frelon asiatique en France il est toujours possible d'en limiter la progression au travers de différentes typologies d'actions.

Il convient d'ores et déjà de signaler systématiquement tout nid observé aux services de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Loire Atlantique au 02 40 36 83 03

La période actuelle de chute des feuilles est favorable au repérage des nids précédemment décrits et se situe potentiellement avant la désertion hivernale de ces derniers. Un nid détruit avant l'hivernage des fondatrices c'est potentiellement une cinquantaine de nids en moins au printemps suivant.

Pour aller plus loin :

Le site de l'inventaire national du patrimoine naturel vous invite à contribuer à l'étude de l'invasion au travers du signalement des nids et/ou d'individus frelons asiatiques.
http://inpn.mnhn.fr/isb/infos/fr/formVespa.jsp

Projet de sciences participatives à l'initiative du Muséum national d'Histoire naturelle et de l'Office pour les insectes et leur environnement, le SPIPOLL (Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs) a pour but d'obtenir des données quantitatives sur les insectes pollinisateurs et/ou floricoles en mesurant les variations de leur diversité et celles de la structure des réseaux de pollinisation, sur l'ensemble de la France métropolitaine.
http://www.spipoll.org/

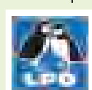
Atlas de la biodiversité communale

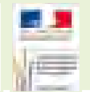
En cette fin d'année 2010, c'est l'année internationale de la biodiversité, la mairie du Pouliguen a fait le choix de s'investir dans la démarche initiée au niveau national des Atlas de la Biodiversité Communale.

Une présentation de la Biodiversité Communale et de ses richesses sera donnée courant janvier par les acteurs associatifs d'envergure régionale œuvrant sur le territoire : le CPIE Loire Océane et la Ligue de Protection des Oiseaux. Cette présentation donnera lieu à une conférence/débat ouverte au public. Elle sera l'occasion de se pencher sur une thématique peu abordée dans notre commune et de faire connaissance avec les enjeux et acteurs locaux de la biodiversité, le tout dans l'optique de potentielles actions futures.

Dates et horaires en mairie, sur le site officiel **www.lepouliguen.fr** ou au travers de la communication qui sera réalisée.







Assainissement

La qualité des eaux est un enjeu fondamental. L'état sanitaire des eaux de baignade et des coquillages est un bon indicateur dans ce domaine.

La Mairie du Pouliguen a invité les derniers propriétaires d'installations d'assainissement non conformes sur son territoire à effectuer les travaux nécessaires. Cette démarche, initiée courant juillet 2010 pour 90 foyers , a déjà porté ses fruits avec une vingtaine de mises en conformité et une dizaine de déclarations de commencement de travaux réalisées. En janvier 2011, tout propriétaire d'un bien immobilier avec une installation non conforme subira une pénalité financière équivalente à deux fois le montant de la redevance d'assainissement jusqu'à la régularisation de la conformité.

MAPA - «Résidence de retraite Poull Gwenn»

1er Vide grenier



Les visiteurs étaient au rendez-vous ! Dimanche 19 Septembre pour ce 1er vide-grenier, organisé par l'association des « Amis De Poull Gwenn » qui s'est déroulé dans les Jardins de la Résidence.

Nous avons découvert avec plaisir que les Pouliguennais aiment « chiner » :

- Il y a ceux qui espèrent découvrir un trésor et s'intéressent aux objets pour leur beauté !
- Les nostalgiques à la recherche d'objet de leur enfance où d'une autre époque,
- Puis, bien sûr, ceux qui croient en la bonne affaire, à dénicher par ces temps de crise !

Le **Vide grenier est un loisir qui touche toutes les générations !** Les résidents de la MAPA POULL GWENN, enchantés de ce dimanche partagé avec vous, vous invitent à venir encore plus nombreux l'année prochaine !

Pour en savoir + : www.lepouliguen.fr

Centre communal d'action sociale

Dans le cadre de la politique jeunesse de la ville, une aide adaptée de la naissance à l'âge adulte :

CHÈQUE ENFANT : 02 40 15 08 02

Il concerne tous les enfants, de la naissance à 3 ans dont un des parents a son domicile principal au Pouliguen. Son montant est de 250€ la 1ère année, 200€ la 2ème et 150€ la 3ème.attribué sous forme de prime la 1ère année, il est accordé sur justificatifs de certaines dépenses la 2ème et la 3ème année (liste au CCAS).

ALLOCATION POUR LES ÉLÈVES APPRENTIS : 02 40 15 08 02

Elle attribue une somme forfaitaire annuelle de 300€ les deux 1ères années d'apprentissage. Dossier au CCAS.

ALLOCATION ÉTUDIANT : 02 40 15 08 02

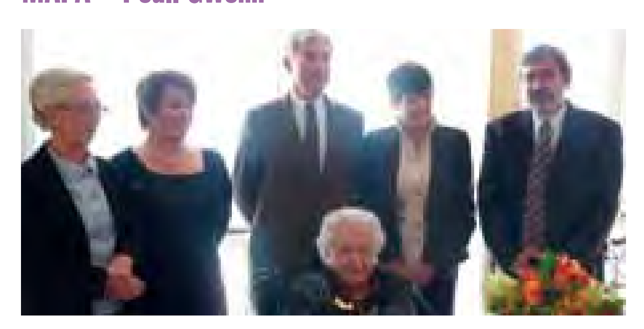
Cette allocation mensuelle s'adresse aux étudiants jusqu'à 25 ans, à partir de la 2ème année d'études supérieures. L'étudiant doit être fiscalement à charge de la famille.

Le montant de l'allocation est calculé en fonction des ressources et des charges des parents.

Pour la gestion de vos dossiers, contacter :
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Hôtel de ville
17 rue Jules Benoît
44510 LE POULIGUEN
Tél : 02 40 15 08 02

Les 100 ans de madame LE ROY Germaine

MAPA « Poull Gwenn»



- **1910** : Madame LE ROY Germaine naît le 30 novembre à Brest
- **1910 ➧ 1932** : Certificat d'études, plusieurs années au collège, école technique pour un CAP de couturière
Travail dans un atelier de couture dirigé par une ex 1ère main de chez le couturier LANVIN
- **1932** : Mariage à Brest avec Georges LE ROY, originaire de la région de Compiègne (60), Marin dans la «Royale» (Marine de Guerre)
- **1934** : Naissance d'un garçon à Brest
M. LE ROY est envoyé à TOULON, la famille suit
- **1941** : Naissance du 2ème enfant : un garçon. Après le sabordement de la flotte de TOULON pendant la 2nde guerre mondiale, par sécurité, tous les marins sont démobilisés ➧ Départ pour ORLY (94)
- **1947** : Naissance du 3ème enfant : une fille (Marie-Josée GNEMMI)
- **1961** : M. LE ROY, 1er maître à la retraite, est nommé syndic des gens de mer au Pouliguen
- **1970** : Décès de M. LE ROY, quelques années plus tard, décès du fils aîné
- **2002** : Décès du second fils. Madame LE ROY a vécu seule de 1976 au mois de février 2010, aidée par sa fille, les infirmières libérales et les aides ménagères de l'ADAR
- **Février 2010** : entrée à la MAPA, après plusieurs problèmes de santé et l'impossibilité de continuer à vivre seule
- **30 novembre 2010** : **Fêté le 2 décembre 2010, l'anniversaire des 100 ans.** Une très belle fête préparée par la MAPA et tout le personnel en présence de Monsieur Le Maire et de Me JUTEAU, adjointe aux affaires sociales

Merci mille fois à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce beau jour que Madame LE ROY, toujours très vive d'esprit, a beaucoup apprécié. Elle continue à faire des mots croisés, regarder les reportages sur la 5 et la 7 et à jouer au petit bac, animé le mercredi par Mlle MERCEREAU.

Association des conjoints survivants

Affiliée à la FAVEC, reconnue d'utilité publique

L'ADVC 44 : UN ACCOMPAGNEMENT PRÉCIEUX POUR LES CONJOINTS SURVIVANTS.

Comment surmonter le décès de son ou de sa conjoint(e) ?
Comment vivre « son deuil » ?
Malgré ce désarroi, quels sont les droits, les démarches à effectuer ?

Autant de questions auxquelles l'ADVC tente de répondre en accompagnant les veuves et les veufs sur tout le département et en proposant :

- Accueil, écoute, soutien psychologique,
- Information sur les droits, aide dans les démarches,
- Défense des droits,
- Groupes de parole,
- Regroupement pour les loisirs...

Siège social :
ADVC 44
Association Départementale des Conjoints Survivants
35a rue Paul Bert – BP 10509 – 44105 Nantes cedex 4
Tél. : 02.40.43.03.64. – Fax : 02.51.80.76.44.
E-mail : advc44@wanadoo.fr

Permanences :
Rue Paul Bert - Nantes - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 (entretiens particuliers sur rendez-vous)
Stéphanie Maurice au 02 40 43 03 64

Contact sur le Pouliguen :
Arlette Noël au 02 40 62 20 20

Point-rencontre :
Salle Municipale
Place de la Duchesse Anne de 15h00 à 17h00
le 4ème samedi du mois.

Le veuvage frappe à tout âge. Les conséquences qui en découlent sont toujours difficiles à surmonter.

L'ADVC44 et ses responsables sont un relais indispensable pour se reconstruire sereinement.

Bilan d'une saison culturelle haute en couleur

Les concerts de la Chapelle

Grand succès des Concerts à la Chapelle

La Chapelle Sainte-Anne a accueilli pas moins de 1000 mélomanes lors des 4 concerts donnés par les plus grands amateurs de piano. Matthieu JUBIN, Rupert EGERTON-SMITH, Geoffroy VAUTHIER, et Alexandre BODAK. La passion commune de ces 4 artistes a permis de découvrir ou de redécouvrir, Chopin, Schubert, Debussy ou encore Albeniz.

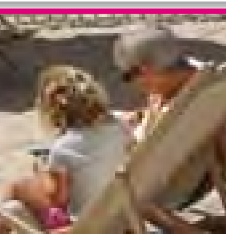
L'été 2011 vous réserve d'autres bonheurs musicaux.

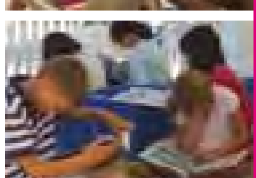
Les zanimos



Si vous avez été émus par LÉON le melon, si vous avez applaudi le Rap des taupes, swingué avec le poivron poivrot, rythmé au chant des poireaux de Manchester, admiré Jucy et les folies potagères, vous aurez peut-être le plaisir de retrouver tous vos légumes préférés sur le Salon Bio qui aura lieu les 2,3 et 4 juin 2011.







«Lecture à Nau Plage»

Sur une idée de l'association «Le Sel des Mots», un nouveau partenariat est né avec la municipalité du Pouliguen.

L'objectif : Installer la lecture publique sur la plage, pour un été culturel.

Pour interpeller la population : Création d'un espace de lecture convivial.

Confortablement installé sur des chaises longues à l'ombre des parasols ou sous la tonnelle avec vue sur l'océan, «Lecture à Nau plage» a proposé des livres à la dégustation.

Une ligne éditoriale originale: romans, nouvelles, BD, beaux livres issus de petites maisons d'édition.

Lieu de découverte, de **plaisir** et de **rencontre,** «Lecture à Nau plage» a rassemblé **toutes les générations** : BB avec nounou ou papa, ou maman, famille, ado seul ou en groupe, seniors seuls ou avec petits enfants.

Le coin lecture n'a jamais été boudé, même les jours de pluie, il a eu de la visite.

Les livres trop longs ont été déposés avec un marque-page dans une boîte prévue pour permettre aux lecteurs de les retrouver le lendemain.

Ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30, du 1er juillet au 29 août 2010(sauf le 13 et le 14 juillet) I a accueilli 2557 personnes.

Il a suscité de nombreux commentaires tous très élogieux et les utilisateurs ont toujours été très respectueux. Certains soirs, des lecteurs ont aidé au rangement, preuve de la convivialité du projet.

Pour en savoir + : www.lepouliguen.fr

MARCHÉ de NOËL 2010

Du 17 au 20 décembre 2010
Place Maupertuis.

Ouvert de 10h30 à 19h

Un manège «Le Train Infernal» pour les enfants, ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 19h

GRATUIT

INAUGURATION LE 17 DÉCEMBRE À 17H

avec le Bagad de la Presqu'Île et le Père Noël

LE SAMEDI 18 DÉCEMBRE

- Spectacle avec **les Diabolik's** à 11h et 11h45
- La traditionnelle **Corrida de Noël :** départ à 15h face au Monument aux Morts
- **La Soirée Cabaret** à 20h : salle des Fêtes **Promenades gratuites en Calèche les 18, 19 décembre de 14h à 18h**

LE DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

- Animation **danse bretonne** à 11h - avec la participation du Bagad de la Presqu'Île et de l'association Fête Bretonne
- **Animation musicale, une «rosalie»,** avec 3 musiciens, déambulera en ville et autour de la place des halles

LUNDI 20 DÉCEMBRE

- Animation **peluches et maquillages** avec la Cie Métamorphose
- Animation **Karting** - place de halles de 14h à 17h Pour les enfants - Gratuit
- **Cinéma - «L'Apprenti du Père Noël»**
  14h30 - Cinéma PAX
  Séance gratuite pour les enfants munis d'un billet retiré au Marché de Noël
- **Arrivée du Père Noël en calèche à 16h**



ANIMATIONS

TA PHOTO AVEC LE PÈRE NOËL
Offerte par l'UCP

De 16h30 à 17h30 Tous les jours
JEU DU MUR DE LA CHANCE
10h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h30
Les billets sont distribués par le Père Noël en ville et sur le marché
UN GAGNANT PAR JOUR
Un tirage au sort des billets perdants aura lieu le 29 janvier 2011, lors de l'accueil des nouveaux arrivants.

A GAGNER
2 PASS THALGO et 2 repas pour 2 personnes
Offerts par le «Resort Royal Thalgo la Baule»





Chant'Appart 2011

LE SAMEDI 12 MARS 2011 À 20H30
AU FOYER PLACE JEAN MOULIN

KATRIN'WAL(D)TEUFEL
Imaginez la fille légitime qu'auraient eue Gaston Lagaffe et la Belle au Bois dormant, donnez-lui une voix frêle et émouvante aux accents de Barbara agrémentée d'un ton sarcastique à la Juliette. Plongez-la dans un bain de chanson française et de musique classique agrémenté de rythmes latinopicards et vous obtiendrez : Katrin Wal(d)teufel.
On vibre, on pleure, on rit...
Gageons que vous n'entrerez pas sans frapper, que vous ne resterez pas sans rien faire et vous ne partirez pas sans rien dire : vous voici en compagnie d'une chanteuse déjantée accompagnée d'un violoncelle égocentrique et réciproquement.

MOMO
Des voyages bien réels, qui l'emmènent dans les pays de guitares, mais aussi dans les pays imaginés dans chaque personne rencontrée, au gré des jeux de l'amour et du hasard. Momo est un bel animal de chanteur, secret et lumineux, qui a su s'entourer de beau monde. Voix matinale et brumeuse, timbres voilés, voluptueux, teintés des euphories du soir, Momo nous dessine l'arc-en-ciel de ses émotions. «La nuit contre l'ombre» est un hymne superbe à la rue noctambule. Campé sur ses solides références, il a toute la vie devant lui pour varier ses nuances, semer le swing qu'il a aux trousses et s'inventer des chemins de traverse. **www.myspace.com/jujumaske**

Exposition sur...

De Gaulle & Leclerc : deux héros de légende

L'Association départementale des anciens combattants de la 2eme Division Blindée, les Associations d'anciens combattants du Pouliguen et l'Association « Mémoire de la Libération », présentaient du 5 au 17 Novembre à la Salle Baudry, l'exposition **« De Gaulle, Leclerc : deux héros de légende ».**

Cette manifestation historique, qui rendait hommage aux personnes qui ont refusé la défaite et la capitulation, faisait référence à l'appel du 18 Juin 1940 du Général de Gaulle, à sa mort le 9 Novembre 1970, ainsi qu'à Philippe Marie de Hauteclocque dit Général Leclerc, libérateur de Paris et de Strasbourg.

De nombreux panneaux retraçant l'engagement de ces deux militaires et différents objets militaires prêtés par le Grand Blockhaus de Batz-sur-Mer, agrémentaient cette exposition.

Un espace vidéo était aussi mis à la disposition du public avec la projection de trois documentaires réalisés par la production audiovisuelle de la défense : Ils ont su dire non ! Alain de Boissieu - A l'ombre d'un chêne et J'avais mille compagnons.

Le vernissage de cette exposition eut lieu le Vendredi 5 Novembre, Salle Marcel Baudry avec des invités d'exception :

-**Pierre DESHAYES**, Pouliguennais et compagnon de la Libération
-**Pierre CROSNIER**, président de l'Amicale de la 2ème DB
-**Robert LASNIER**, ancien résistant de la 2ème DB
-**Evelyne PINTHIER**, Directrice du Service départemental de l'Office des AC-PG, a indiqué dans son allocution : « Ici, au Pouliguen, on a la chance de pouvoir accueillir des acteurs qui peuvent transmettre directement la mémoire aux différentes générations ».

Durant cette exposition, des conférences étaient assurées par Robert LASNIER Salle Baudry ainsi que dans les écoles.



A l'occasion de cette exposition, la collecte du « Bleuet de France » était intensifiée du 2 au 11 Novembre, avec la présence d'élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Comme chaque année, à l'occasion des Journées nationales commémoratives des 8 Mai et 11 Novembre, l'Office National des Anciens Combattants assure l'organisation de cette collecte.

Cette petite fleur, créée par deux infirmières pendant la Première Guerre mondiale, permet encore d'apporter un soutien financier important à l'aide sociale des anciens Combattants, des victimes des guerres ou de leurs veuves en difficultés.

Pierrette FROMOND
Présidente des ACPG
CATM du Pouliguen

Les POULI'FOLIE'S

« Ce samedi 4 septembre, moi, Arthur, 6 ans, je pars avec mes parents et mon copain Tom, direction le Bois aux Pouli'Folie's ! C'est la première année et nous avons hâte de participer aux nombreuses activités que j'ai vues sur l'affiche collée à la sortie de mon école...

«Nous fonçons au stand des «Crevettes» car il y a une piscine à balles et pendant ce temps ma petite sœur et mes parents s'installent aux «Bigorneaux» pour jouer à la pâte magique, elle s'en met partout !!

Allongés dans la piscine à balles avec Tom, nous apercevons, en face, le stand de «La Caravelle» et sa pêche à la ligne, trop fort !! Notre cadeau en poche, nous partons nous défouler dans le château gonflable. Nous sommes attirés par la bonne odeur de la barbapapa !!! Avec les joues collantes, pas question de se faire maquiller ! En plus, il y a beaucoup de monde, et surtout des filles ! Nous repasserons plus tard nous faire tatouer.

Nous rejoignons Yannick pour une initiation au snaggolf, et j'aperçois mes parents avec ma petite sœur montée sur un joli poney blanc et roux, elle a l'air toute contente ! Quand je serai plus grand, j'aimerais faire partie du Conseil Municipal des Jeunes et au festival participer au Rallye Citoyen. Les grands font de superbes choses ! Je les ai regardés apprendre à dessiner des mangas sur le stand du Point Information Jeunesse et super cool, on a vu Christophe « jongler » avec les bombes de peinture pour réaliser un graff génial.

C'est la fin de l'après-midi, tout le monde se rassemble ! Notre goûter, récupéré et mangé, un drôle de bonhomme en jaune monte sur scène avec ses musiciens et commence à chanter l'histoire « d'une poubelle pas belle ... », il s'appelle Philippe MIKO, quelle ambiance ! Tout le monde chante, danse, Maman frappe dans ses mains, et Papa se dandine sur le banc ! Quelle bonne journée ! Beaucoup d'activités, un soleil magnifique, mes copains et copines rassemblés, vivement l'année prochaine... »

Pour cette 1ère édition du festival des « Pouli'folie's », nous avons réuni en un seul et même endroit tous les services agissant en direction de l'Enfance et de la Jeunesse au Pouliguen (multi-accueil, micro-crèche, RAM, accueil de loisirs, PIJ, CMJ, animation sportive). La présence du CCAS au stand «Accueil» a permis aux parents de s'informer sur le fonctionnement du « chèque-enfant » du « pass-association » et aux enfants de récupérer le coupon permettant d'accéder aux activités du festival.









Cette 1ère manifestation a remporté un vif succès auprès des familles. Sous le soleil, les Pouliguennais, grands et petits, sont venus nombreux visiter les stands, participer aux animations proposées, et rencontrer les professionnels du secteur enfance-jeunesse. Les enfants ont profité d'un goûter offert par l'Union des Commerçants et la mairie du Pouliguen.

Le clou de cette journée fut le spectacle musical proposé par Philippe Miko, les familles réunies devant la scène ont participé avec entrain à ce grand final ! Nos équipes réfléchissent déjà à la 2ème édition des « Pouli'Folie's »

Carnaval 2011

Un carnaval aux couleurs de l'Asie

En 2010, pour la 2ème année consécutive, un défilé d'enfants déguisés a paradé dans les rues du Pouliguen. Ce joyeux cortège de petits et de grands a suivi le petit train aux airs de fête jusqu'à la plage où le bonhomme carnaval a été brûlé pour célébrer la fin de l'hiver.









Cette année, le thème choisi par l'équipe municipale d'animation, est l'Asie. Le défilé du carnaval aura lieu **le jeudi 10 mars à partir de 14h30.**

Afin de préparer dans la joie et la bonne humeur cette manifestation, la Ville du Pouliguen vous invite à participer aux nouveaux ateliers socioculturels. Ils sont ouverts aux enfants, adolescents, parents et grands-parents si vous avez envie de :

- partager une activité créative avec vos enfants ou vos petits enfants
- participer à un atelier d'arts plastiques
- vous impliquer sur un temps fort de l'animation de votre ville

Alors, rejoignez Armelle Elan, artiste plasticienne, à l'atelier du Marais, tous les samedis après-midi du mois de février. Lors de ces ateliers gratuits, nous vous proposons de participer à la fabrication de dragons qui seront réalisés par les enfants de l'accueil de loisirs afin d'animer le défilé de cette année, (La machine à coudre sera la bienvenue).

Pour plus de renseignements sur les ateliers socioculturels, contacter Anna Magdaleina HENRY-GIANASSO au Point Information Jeunesse
Tél : 02 40 01 54 07

Le jeudi 10 mars, le point de rendez-vous pour le départ du Défilé Carnaval est fixé sur le parking de la MAPA à 14H30. Ce défilé réunira nos Anciens, les parents, les adolescents, les enfants des structures d'accueil et de loisirs (Les Bigorneaux, Les Crevettes et la Caravelle), les assistantes maternelles, les jeunes participants aux stages de préparation du Carnaval, mais aussi tous les Pouliguennais désirant inonder les rues de confettis et de bonne humeur.

Le cortège rejoindra la plage et vous pourrez assister à l'embrasement du bonhomme carnaval de l'année dernière.

Pour en savoir + : www.lepouliguen.fr



La nouvelle équipe du Conseil Municipal des Jeunes

Conseil Municipal des Jeunes 2010/2011

Le Conseil Municipal des Jeunes accueille 14 nouveaux jeunes. BIENVENUE À EUX !

Tout au long de leur premier mandat, ces jeunes élus des classes de CM2, 6èmes et 5èmes vont pouvoir mener une expérience ô combien enrichissante et intéressante grâce à leur participation à la vie locale.

Lors de la première séance plénière, les jeunes ont exprimé les différents projets qu'ils voulaient mettre en œuvre cette année, au travers de 4 commissions :

- Aménagement / Construction
- Solidarité
- Environnement
- Sport/Animation

Plusieurs actions en partenariat avec les services et associations verront une nouvelle fois le jour !

Pour en savoir + : www.lepouliguen.fr



Conteneurs du relais

Depuis les travaux Boulevard de Coubertin, les conteneurs du Relais ont été déplacés, sur le parking Philippe Lebon. Ces conteneurs sont à votre disposition pour y recycler les vêtements usagés.

Les vêtements doivent être propres et devront être déposés dans des sacs fermés.

Ils seront triés et recyclés selon leur état, par l'association «Le Relais» qui a déjà créé 60 emplois dans son centre de tri de Saint-Herblain.

Points d'apport volontaire

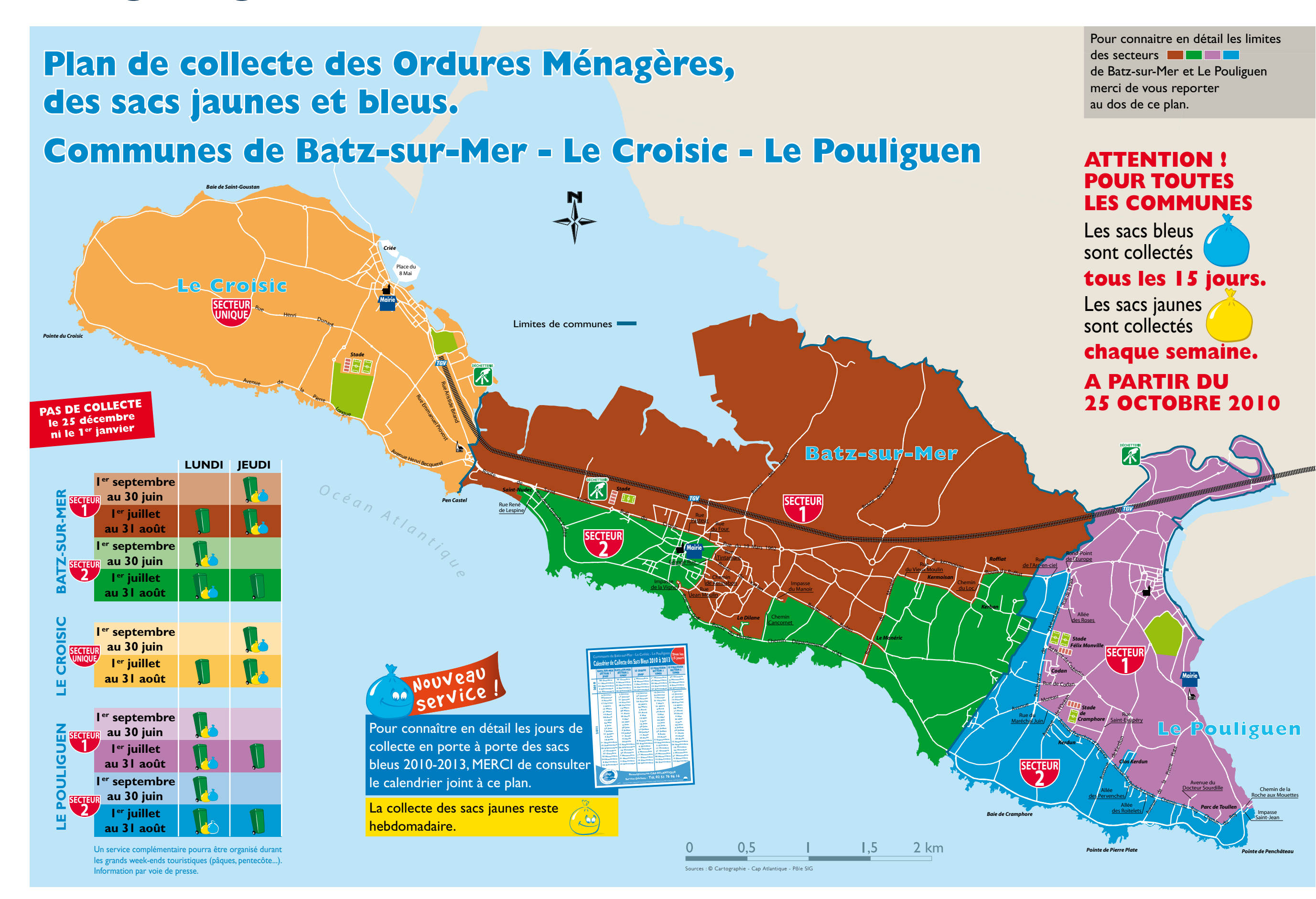
L'énergie pour bâtir ensemble. Cap Atlantique Communauté d'agglomération

Six sites Cap Atlantique de points d'apport volontaire enterrés, d'une contenance chacun de 5m^3 pour les ordures ménagères et les emballages légers et de 4m^3 pour le verre et les journaux et magazines, sont désormais en service depuis cet été, **au Pouliguen (boulevard Coubertin et place Mauperthuis).**

Ces points déjà existants avaient la particularité d'être très fréquentés. Depuis les nouveaux aménagements, moins de dépôts sauvages ont été constatés et ce pour l'hygiène et le confort visuel de tous.



SPÉCIAL déchets



Afin d'harmoniser le service lié aux déchets sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique et avec les objectifs de maîtriser les coûts et de maintenir un service de qualité, des modifications concernant les communes de Batz-sur-Mer, Le Croisic, Le Pouliguen, La Turballe, Piriac-sur-Mer, Mesquer, Saint-Molf et Guérande ont pris effet dans votre commune depuis le lundi 25 octobre 2010.

Ces modifications sont liées à :

- l'adaptation du service à l'évolution de la production de déchets (intensification du tri) ;
- la validation du Schéma Directeur de Collecte et de Traitement des déchets par les élus ; en effet le dispositif de réduction de fréquence de collecte des Ordures Ménagères pour les habitants et professionnels des 6 communes du nord du territoire (Herbignac, Pénestin, Camoël, Férel, Assérac, et Saint-Lyphard) est déjà effectif depuis mars 2009 ;
- la volonté de sécuriser les tournées de collecte.

Comme vous le savez, depuis **le 25 octobre 2010**, le nouveau service mis en place dans votre commune a engendré des modifications de fréquence et de jour de collecte de vos déchets y compris des horaires de tournées.

De ce fait, nous vous rappelons qu'il est **impératif de sortir votre bac à ordures ménagères et vos sacs de tri sélectif, le soir précédent la collecte.** (En respectant précisément les calendriers de jours et fréquence de collecte remis à cet effet)

PRATIQUE : Quand vous vous absentez plusieurs jours, plutôt que de laisser votre bac sur la voie publique, au risque de ne pas le retrouver à votre retour, déposez directement vos ordures ménagères en sac bien fermé dans l'un des 120 conteneurs mis à votre disposition par Cap Atlantique. Retrouvez leurs emplacements sur : **www.cap-atlantique.fr**. Sinon, un voisin peut aussi vous rendre service !

Le système de collecte s'est vu en même temps renforcer tous les 15 jours par une nouvelle prestation de ramassage des sacs bleus en porte-à-porte pour les papiers, journaux, magazines. Ce nouveau service, très attendu par la majeure partie d'entre vous, vient compléter le service existant de collecte hebdomadaire des sacs jaunes (emballages légers).

Si vous n'avez pas rencontré cet automne, l'ambassadeur de tri missionné par Cap Atlantique, pour vous familiariser avec ce nouveau service, il est toujours temps de récupérer en mairie ou à Cap Atlantique, un rouleau de sacs bleus ainsi que le kit de communication (plan de collecte, autocollant à apposer sur votre bac, calendrier des sacs bleus…) utile à une meilleure compréhension du nouveau service.

Plus d'infos : www.cap-atlantique.com ou n'hésitez pas à contacter le Service Déchets de Cap Atlantique au 02 51 76 96 16.

COMPRENDRE les effets de l'harmonisation du service de COLLECTE DES DÉCHETS sur la TEOM

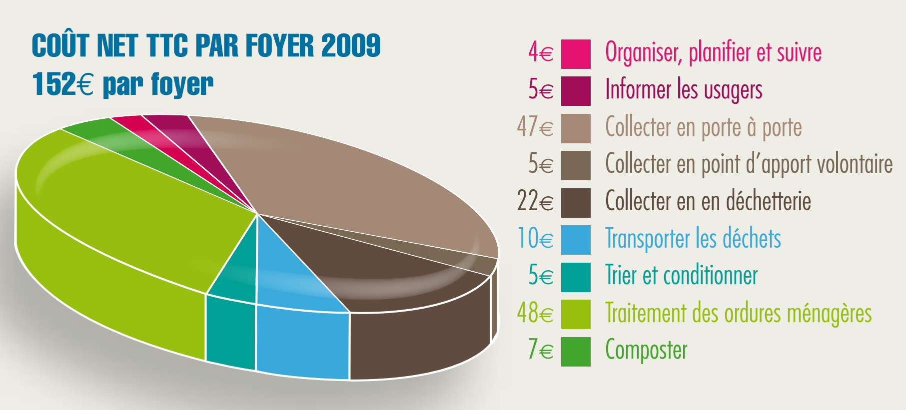
(taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

La TEOM d'environ 10 800 000 euros, payée annuellement par 73 000 foyers fiscaux, permet environ 85% du financement du **service de collecte** (porte à porte et apport volontaire) de transfert et de traitement des déchets **des ménages et assimilés** (encombrants, déchets verts, déchetteries, compostage, DEEE, DASRI).

Les 15% restants sont assurés par les recettes provenant des activités des déchetteries, des repreneurs, des redevances de collecte (terrains de loisirs par exemple) et des organismes de soutien à la valorisation des déchets comme Eco emballages pour l'essentiel.

Ce nouveau service a pu être proposé, en réduisant, dans la plupart des cas, la fréquence de collecte des ordures ménagères à une ou deux tournées par semaine (selon les saisons). Ces adaptations permettent néanmoins :

- d'offrir un service de qualité à la population ; en effet des comptages précis réalisés ont mis en évidence un taux d'utilisation très faible du service de collecte des containers OM (- de 20%) lors des 2èmes ou 3èmes passages par semaine.
- de maîtriser les coûts ; en effet les postes de dépenses les plus coûteux et de très loin sont ceux liés à la collecte en porte à porte, au transport et au traitement des ordures ménagères (voir diagramme ci-joint Coût net TTC par foyer).



Si la plupart reste convaincus du bien fondé de l'opération de réduction de fréquences OM, ils en attendaient en contrepartie une baisse de la TEOM ! **La réduction des fréquences a effectivement généré des économies qui ont permis le financement du développement du nouveau service de collecte en porte à porte des sacs bleus en particulier et développer les autres filières de tri** (encombrants, déchets verts, déchetteries, compostage, DEEE, DASRI, etc … tout en maîtrisant l'augmentation des taux de TEOM. Il n'en demeure pas moins que les taux sont aussi largement dépendants des activités de transport et de traitement des déchets.

Office Municipal des Sports

Rétrospective de l'année sportive pouliguennaise



Les galopades

Nous souhaitons la bienvenue au « Cobra Thaï Boxing » et à son Président Amary N'Diaye. Cette association sportive de sport de combat est venue compléter la liste des 23 associations fédérées actuellement par l'OMS.

Sur le plan sportif, l'année fut marquée par de nombreuses performances réalisées par l'ensemble de nos compétiteurs représentant notre commune sur tous les terrains sportifs du monde !

A noter tout particulièrement l'accession de notre équipe de volley-ball en Nationale 3. Seul, le club de Basket-ball de la Mouette avait déjà atteint ce niveau dans les années 1970.

Sont également au tableau d'honneur, les remarquables performances de nos jeunes athlètes du Cercle Nautique qui ont obtenu des titres mondiaux en dériveurs et en planche à voile et l'école de formation du football qui s'est vu décerner le « Label Or », plus haute distinction attribuée à un club par la fédération, pour la qualité de son encadrement.

L'Office Municipal des Sports a, cette année, organisé une manifestation culturelle en proposant un quizz sur l'histoire de la Coupe du Monde de football. Pour la remise des récompenses, l'association « Cinéphare » a reçu dans sa salle une centaine de sportifs en projetant le magnifique film de Clint Eastwood « Invictus ».

Le dimanche 3 octobre 2010, s'est déroulé le 8ème marathon de la Côte d'Amour. Le passage sur le port, malgré les conditions atmosphériques difficiles, a attiré un nombreux public de passionnés de course à pied. En lever de rideau, 150 enfants des écoles primaires et du collège ont ouvert la voie aux marathoniens. Cette épreuve, organisée par les six communes de la Côte d'Amour, va malheureusement disparaître en 2011. La modification du parcours, souhaitée par le comité d'organisation pour dynamiser l'épreuve, n'ayant pas reçu l'accord de tous !

Sur le plan des infrastructures sportives, les courts du bois ont été rénovés. Merci à la commission municipale des sports et à son adjointe, Valérie Ganthier qui ont soutenu la réalisation de ce chantier permettant à nos jeunes Pouliguennais de s'initier gratuitement à ce sport devenu populaire. D'autres équipements sportifs sont en très mauvais état : tribunes du stade Félix Monville, gymnase du Collège, salle Omnisports de l'Atlantique. Nous souhaiterions que ces rénovations soient prioritaires pour les années à venir !

Les membres du bureau de l'OMS souhaitent à tous les sportifs pouliguennais de joyeuses fêtes de fin d'année en espérant que les performances de 2011 soient du niveau de la dernière !

Dominique Dounont
Président de l'Office Municipal des Sports

Pour en savoir + : www.lepouliguen.fr

Le Cercle Nautique La Baule
Le Pouliguen - Pornichet à l'honneur



L'année 2010 a été faste pour les jeunes membres de l'équipe de Sport du Cercle Nautique de la Pointe de Penchâteau.

Le Conseil Municipal a décidé d'honorer le CNBPP en récompensant les jeunes «voileux» qui se sont distingués cette année.

- **Naël BREWAL** concrétise son année en étant Champion d'Europe en dériveur Equipe en Italie.

- **Vincent GUEHO**, Champion du Monde en catamaran SL16 à Carnac, un titre de plus pour ce coureur confirmé.

- **Gaël JAFFREZIC** et **Julien BLOYET**, Champions du Monde ISAF jeune en Turquie, le top des championnats en 29er, un dériveur très sportif, petit frère du 49er olympique.

- **Erwan FISCHER-GUILLOU** et **Thibault JULIEN**, champions de France Espoir, sur les traces de leurs aînés en 29er.

- **Kevin FISCHER GUILLOU** et **Glenn GOURON**, Champions du Monde Open aux Bahamas en 29er, qui devraient maintenant naviguer sur le 49er, espoirs Equipe de France.
- **Benjamin LONGY**, champion d'Europe Racebord jeune à Cadix sur une planche à voile RSX, sa première grande performance qu'il devrait confirmer.

Les jeunes, entourés de leurs parents et des entraîneurs ont été reçus le 8 octobre dernier dans la salle du Conseil Municipal par Monsieur le Maire du Pouliguen, Yves LAINÉ, assisté de Madame Valérie GANTHIER, adjointe à la Jeunesse et aux Sports, et d'élus.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Madame MALIGNE, adjointe aux Sports de La Baule, de Monsieur GEAY, adjoint aux Sports de Pornichet et de Monsieur DOUNONT président de l'Office Municipal des Sports du Pouliguen, Monsieur FESTINI, président de l'Office Intercommunal des Sports.

Madame GANTHIER a présidé à la remise des récompenses en mettant en avant le courage, le travail et la ténacité des jeunes qui doivent arriver à composer avec le sport et les études et qui ont tous déjà un palmarès trop long à décrire.

L'élue a remercié le président du CNBPP Nicolas LODAY, toute l'équipe dirigeante et les entraîneurs pour leur engagement et le travail accompli quotidiennement auprès des jeunes afin de leur offrir les meilleures conditions de pratique de la voile.

Tous ces jeunes champions ont en effet un point commun. Ils sont tous issus de l'Ecole de Voile de Sport du CNBPP. La plupart a démarré la voile en Optimist, chouchoutée par Gilles, puis par Vincent ou Grégoire en fonction de leur choix de support, avant d'être pris en charge par les entraîneurs de la ligue.

La municipalité du Pouliguen est heureuse d'apporter son soutien au Cercle Nautique, pépinière de talents en voile depuis de nombreuses années. Elle finance, par exemple, les séances d'initiation des élèves scolarisés dans les écoles primaires (publique et privée) et le collège «Jules Verne» pour sa section voile, suscitant ainsi des vocations auprès des enfants.

Outre la saison d'été, le CNBPP propose des stages les mercredis et samedis ainsi que pendant les vacances scolaires. Les jeunes Pouliguennais, entre 5 et 16 ans, peuvent bénéficier de 50% de réduction grâce au «Pass Association» délivré à la mairie. Des forfaits intéressants, plus particulièrement destinés à des adhérents locaux. «La voile pour tous» telle est la devise. Faire connaître et aimer la voile au plus grand nombre. Et pour ceux qui ont le goût de la compétition l'accès à l'équipe de sport. C'est la filière qui a été suivie par les jeunes qui se sont distingués cette année, en les récompensant, c'est aussi le Cercle Nautique et leurs entraîneurs qui sont honorés.

Bon vent à tous.





Du 3 juillet au 4 décembre 2010

Naissances

•**HARTZ Merone**
Saint-Nazaire - 21 octobre 2010

•**ALLAOUI Issam**
Saint-Nazaire - 28 octobre 2010

•**NAULLEAU - - RIVALANT Liya**
Saint-Nazaire - 4 novembre 2010

Mariages

•**HAUDRY Nicolas et SEGRÉTAIN Violaine**
3 juillet 2010

•**LARIVIERE Pierre-André et VICENTE Ange-Marie**
10 juillet 2010

•**BELVAL Antoine et BUTEZ Alexia**
17 juillet 2010

•**FOUCARD Charles et MIGNOT Anne-Claire**
23 juillet 2010

•**LEREBOURG Olivier et BOILEAU Delphine**
31 juillet 2010

•**DAVID Benoît et POINSIER Victoire**
6 août 3010

•**CHUPIN Mathieu et HURAULT Sophie**
28 août 2010

•**BERGER Thibaud et STOINESCU Valentina**
4 septembre 2010

•**LEGODOU Stéphane et BRAUD Sabine**
18 septembre 2010

•**MOKELLECHE Djillali et PALLIER Mathilde**
18 septembre 2010

•**GOUALARD Christian et REMBLIÈRE Marie-Noëlle**
9 octobre 2010

•**CHEVALLIER François et CAMPOS Sylviane**
23 octobre 2010

Décès

•**FRAYMANN veuve NUSS Suzanne**
3 juillet 2010 - 98 ans

•**BREITBACH Albert**
3 juillet 2010 - 72 ans

•**CLOCHETTE Marcel**
4 juillet 2010 - 78 ans

•**CRILOUX veuve JAMIN Simonne**
13 juillet 2010 - 102 ans

•**FOUQUET veuve BOUCHET Ginette**
1er août 2010 - 84 ans

•**BLOND épouse DROUIN Annick**
12 août 2010 - 79 ans

•**THUILLIER épouse BERTIN Renée**
18 août 2010 - 77 ans

•**GENDRON Marie**
1er sept. 2010 - 74 ans

•**PAUTREMAT Ludovic**
6 sept. 2010 - 35 ans

•**BOUVRON épouse LONGÉPÉE Fernande**
9 sept. 2010 - 88 ans

•**DESMAISON Pierre-Yves**
11 sept. 2010 - 45 ans

•**COLIN Lucienne**
11 sept. 2010 - 101 ans

•**COUTY Jean-Marc**
15 sept. 2010 - 49 ans

•**PAPION veuve CLOAREC Marguerite**
17 sept. 2010 - 89 ans

ANEZO épouse HALGAND Denise
21 sept. 2010 - 80 ans

•**LEFEBVRE épouse GRIGNON Renée**
28 sept. 2010 - 89 ans

•**RIVALANT veuve LESCAUDRON Maria**
2 octobre 2010 - 84 ans

•**TINGAUD épouse CHAPET Carmen**
2 octobre 2010 - 89 ans

•**PILARD Roger**
2 octobre 2010 - 85 ans

•**COPE veuve PARENTEAU Marie**
4 octobre 2010 - 92 ans

•**TUPIN épouse GALLÉ Monique**
6 octobre 2010 - 71 ans

•**PEIGNÉ Joseph**
10 octobre 2010 - 72 ans

•**BRUNEL veuve BOUVIER Renée**
26 octobre 2010 - 87 ans

•**BRIAND épouse DELPECHE Renée**
2 novembre 2010 - 88 ans

•**ALLARD veuve DUPUY Marie**
3 novembre 2010 - 75 ans

•**MOTYLICKI Jacques**
7 novembre 2010 - 59 ans

•**BENOIST veuve SCAMPS Jacqueline**
8 novembre 2010 - 92 ans

•**PICQUET André**
8 novembre 2010 - 61 ans

•**ALOCHE Gilbert**
11 novembre 2010 - 84 ans

•**LEBÂCLE épouse CABA Michelle**
16 novembre 2010 - 78 ans

•**CHESNAIS veuve PIPARD Marie-Thérèse**
16 novembre 2010 - 89 ans

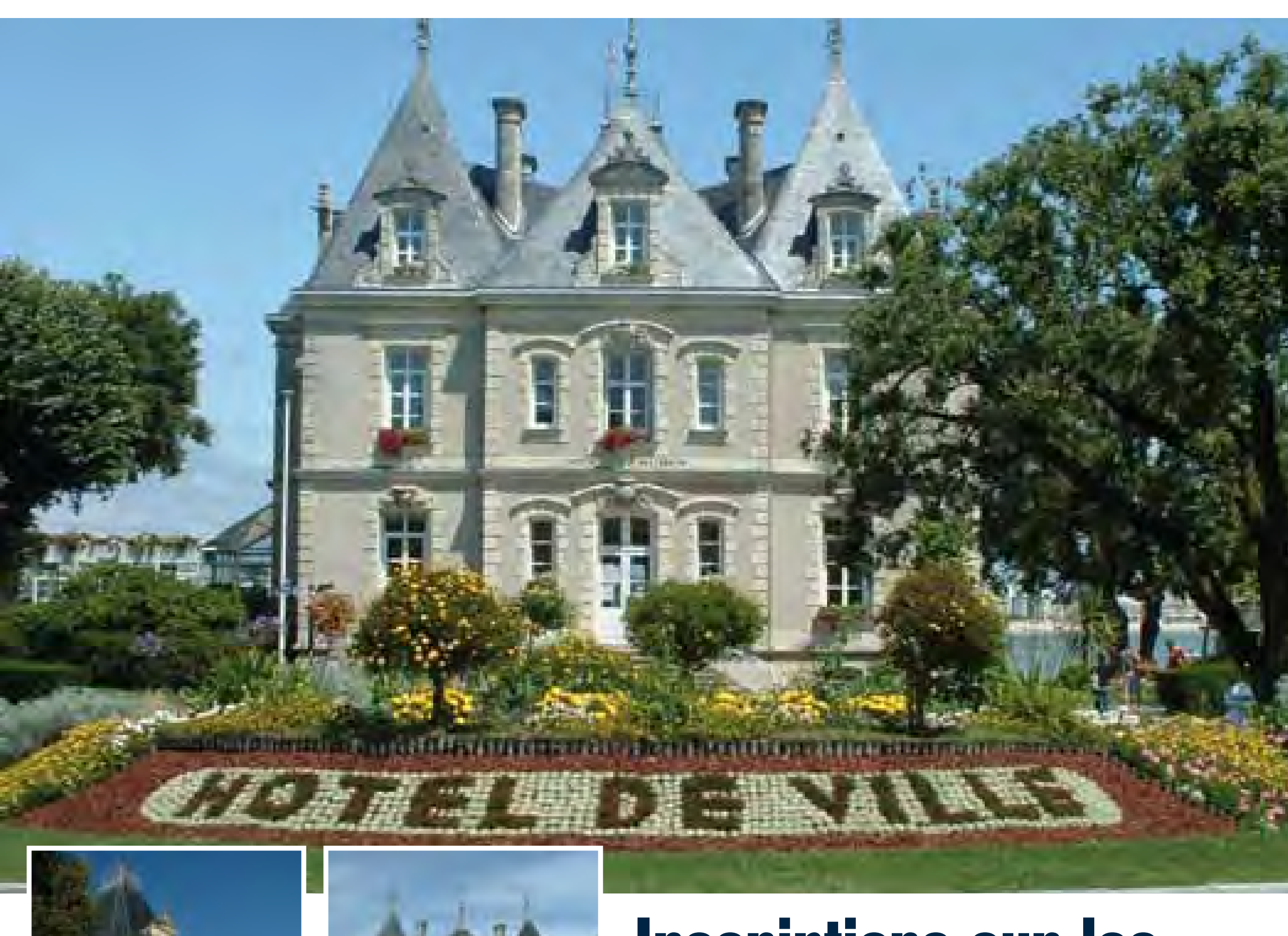
•**RIO épouse BOSCHER Yvonne**
18 novemvre 2010 - 72 ans

•**PAJOU veuve SAUNIER Madeleine**
23 novembre 2010 - 98 ans

•**GRAVIER veuve ABRAM Germaine**
28 novembre 2010 - 90 ans

•**JOBARD veuve ROBELIN Reine**
4 décembre 2010 - 88 ans

•**CHEVALLEREAU Raymond**
4 décembre 2010 - 101 ans



La numérisation des actes d'etat civil

Pour un effort d'utilisation et surtout la sécurisation et la pérennisation des actes d'Etat Civil de la Commune, la numérisation de ceux-ci sera effective courant de l'année 2011, pour les naissances et mariages depuis 1910 jusqu'à 1999 (date d'informatisation du service)

Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions seront prises jusqu'au vendredi 31 décembre 2010 à 17h00 à l'Hôtel de Ville « Brécéan » - bureau de l'Etat Civil.

Vous munir de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile s'il s'agit de votre domicile principal (autres cas : Ex : résidence secondaire etc...) appeler le service élections au **02 40 15 08 08** avant de vous déplacer.

Jusqu' au 31 décembre 2010, vous êtes également conviés à nous signaler les changements d'adresse ou d'Etat Civil afin que l'on puisse vous adresser votre carte d'électeur mise à jour.

Guide des démarches administratives

AU SERVICE ÉTAT CIVIL DE LA MAIRIE DU POULIGUEN
17, rue Jules Benoît
44510 LE POULIGUEN

Tél : 02 40 15 08 08 / 02 40 15 15 85
Fax : 02 40 15 15 83
Mail : etatcivil@mairie-lepouliguen.fr

Documents	Où effectuer vos démarches	Pièces à fournir	Coût	Comment les obtenir au Pouliguen
Obtenir un Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Carte nationale d'identité ou livret de famille	Gratuit	- Par courrier (Préciser nom et prénoms, date de naissance, noms et prénoms des parents. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse) - Par fax - Sur internet - Par mail
Obtenir un Acte de naissance (naissance à l'étranger)	Ministère des affaires étrangères – Nantes	Carte nationale d'identité ou livret de famille	Gratuit	Par courrier au Service Central d'Etat civil 44941 Nantes cedex 9
Obtenir un Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Carte nationale d'identité ou livret de famille	Gratuit	- Par courrier (Préciser noms et prénoms, date du mariage, noms et prénoms des parents. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse) - Par fax - Sur internet - Par mail
Obtenir un Acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Néant	Gratuit	- Par courrier (Préciser nom et prénoms du défunt, date du décès) - Par fax - Sur internet - Par mail
Acte de reconnaissance	Dans toutes les mairies	Carte nationale d'identité ou livret de famille	Gratuit	Directement au bureau de l'état civil.
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	- Certificat de décès délivré par le médecin - Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance du défunt	Gratuit	Directement au bureau de l'état civil
Dossier de mariage	Mairie du domicile ou de la résidence d'un des futurs époux	Dossier remis lors de votre passage à la Mairie	Gratuit	Directement au bureau de l'état civil (pour remise du dossier)
Livret de famille (Duplicata)	Mairie du domicile	Formulaire à remplir sur place	Gratuit	Directement au bureau de l'état civil
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	- 2 photos couleur - 1 justificatif de domicile de – de 3 mois - l'ancienne carte	- Gratuit (1ère demande ou renouvellement) - 25 € (timbres fiscaux) si perte ou vol	CONSEIL : les documents à fournir varient selon les cas Nous appeler avant de vous déplacer.
Autorisation de sortie de territoire	Mairie du domicile	- Livret de famille - Carte d'identité en cours de validité de l'enfant - En cas de divorce fournir le jugement	Gratuit	- Directement au bureau de l'état civil en présence de la mère, du père ou du représentant légal
Passeport	Mairies de La Baule ou de Guérande			
Recensement militaire (filles et garçons)	Mairie du domicile dans le mois qui suit le 16ème anniversaire	- Carte nationale d'identité de l'enfant - livret de famille	Gratuit	Directement au bureau de l'état civil
Instruction de dossiers de titre de séjour (séjour en France de + de 3 mois)	Mairie du domicile	- au cas par cas		Directement au bureau de l'état civil
Instruction de dossiers d'attestation d'accueil (séjour en France de – de 3 mois)	Mairie du domicile de l'hébergeant	- Formulaire à remplir sur place + pièces à fournir nous appeler	45 € timbres OMI/ personne accueillie si non membre de la même famille	Directement au bureau de l'état civil
Cimetières (achat ou renouvellement de concessions)	Mairie du lieu de la consession	selon les cas	15 ans = 234,50 € 30 ans = 500,00 €	Directement au bureau de l'état civil
Liste électorale (Inscriptions, changements d'adresse avant le 31 décede l'année en cours)	Mairie du domicile ou de la résidence	selon les cas	Gratuit	Directement au bureau de l'état civil

Pour en savoir + : www.lepouliguen.fr

LE BILLET DE L'OPPOSITION

Il n'est pas facile d'exercer un mandat de Conseiller Municipal au Pouliguen : l'information circule très mal et beaucoup de renseignements indispensables ne sont communiqués que très tardivement, de façon incomplète, avec une mauvaise volonté évidente.

Dans ce contexte particulier, les élus d'opposition travaillent les dossiers, proposent des solutions et défendent les intérêts Pouliguennais. Rappelons les positions de notre groupe sur les principaux sujets évoqués en 2010.

Le Budget : Nous avons proposé une recette supplémentaire, le remboursement anticipé de la TVA par l'État dans le cadre du plan de relance. Cette idée a d'abord été refusée par l'adjoint aux finances, finalement votée quelques mois plus tard **et un montant de 242 000 euros a pu être encaissé par la commune suite à notre suggestion.**

Nous avons indiqué que la hausse des impôts était inutile et servait à financer des travaux qu'il serait matériellement impossible de réaliser cette année. Nous avions raison et 1 100 000 euros de travaux budgétés ont été annulés au Conseil de novembre dernier.

En cette période de crise, **augmenter les impôts pour accumuler des excédents reportés d'année en année n'a pas de sens.**

La ZAC des Portes Korriganes : Le dossier a été mal géré depuis 2 ans et la municipalité l'a mené dans l'impasse. L'équipe actuelle a diligenté des études coûteuses qui vont s'avérer totalement inutiles et présente aujourd'hui de fausses excuses pour ne pas assumer un échec dont elle est seule responsable. Dernier prétexte, la tempête Xynthia et le nouveau zonage des secteurs inondables qui poserait problème (pas insurmontable toutefois). Mais pourquoi avoir acheté (280 000 euros !) une maison en secteur désormais inconstructible au mois de juillet, alors que nous avions bien prévenu « qu'il était urgent d'attendre » et que chacun savait que des dispositions nouvelles étaient en préparation.

Une frénésie d'achats immobiliers : Il ne se passe pas un Conseil sans l'achat d'une maison à démolir. Il n'y a aucune vue d'ensemble : on empile les acquisitions sans savoir où cela nous mène, ni quel sera le coût final des opérations. Pour l'opposition, la création de logements à loyer abordable n'est pas une fin en soi, mais une solution pour **permettre aux Pouliguennais, et particulièrement aux jeunes ménages de rester dans notre commune.**

Les Halles : La ville s'est engagée imprudemment dans un projet coûteux non conforme aux règles d'urbanisme qu'elle impose aux autres citoyens, et sans que le Conseil n'ait été informé de ce « léger problème » lors du vote. Aujourd'hui, on tente de modifier « sur mesure » le règlement pour sortir de l'impasse.

Le Boulodrome : Un projet chiffré « à la louche » à 1,6 millions d'euros a été présenté en novembre 2010. Il n'apparaissait dans aucune des prospectives budgétaires présentées par l'adjoint aux finances depuis 3 ans. Un tel projet est réellement d'intérêt communautaire et doit être financé par Cap ATLANTIQUE comme l'avaient été les travaux de la Grande Côte sous le mandat précédent. Rappelons que **depuis l'élection de Monsieur LAINÉ, aucun projet n'a été déclaré d'intérêt communautaire sur Le Pouliguen**.

Une navigation à vue : Les projets et les priorités changent d'un Conseil à l'autre. Nous sommes comme dans ces armées où, après chaque ordre, il est bon d'attendre le contre ordre pour bouger. Dernier en date : le Maire nous annonce le rachat décidé soudainement des « Bains du Nau » qualifiés de verrue sur la plage, et le premier adjoint confirme le contraire 4 jours avant le Conseil.
Après avoir modifié le POS en décembre 2009, on engage une nouvelle modification en décembre 2010 pour annuler la précédente et revenir à l'état antérieur (tout cela a un coût !). Nous pourrions multiplier les exemples de cette nature : ainsi est géré Le Pouliguen.

Plus d'infos sur le site www.lepouliguen.info
Le Groupe des Élus d'Opposition

BULLETIN INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 07

Mairie
17 rue Jules Benoît
44510 LE POULIGUEN

Tél. 02 40 15 08 00

Site : www.lepouliguen.fr
(site officiel du Pouliguen)

Mail : mairie@mairie-lepouliguen.fr



HIVER 2010